

MISSION INNOVATION 2025

Quels sont les objectifs de la mission Innovation 2025 ?

La commande formulée par les ministres de l'Agriculture et de la Recherche s'inscrit dans un contexte particulier : la finalisation de la Stratégie nationale de recherche (SNR) nécessitait d'en préciser les grands axes dans le domaine relevant de la recherche agricole. De plus, l'expression d'une demande d'innovation pour réussir la transition agro-écologique promue par la Loi d'avenir d'octobre 2014 était très forte, alors que nous devons relever les défis du changement climatique et de l'accroissement de la demande de nourriture et de nouveaux produits issus de l'agriculture, c'est à dire les produits dits « biosourcés ».

Pour proposer les bases d'un plan Agriculture Innovation 2025, nous avons choisi -avec Pierre Pringuet, Philippe Lecouvey et Jean-Marc Bournigal- de consulter un nombre important de parties prenantes : agriculteurs, industriels, consommateurs, acteurs du développement et de la recherche. Au total, nous avons rencontré plus de 300 personnes. Nous avons aussi

choisi de présenter nos propositions sous forme de projets : il y en a 30 qui couvrent un spectre large d'actions de recherche et d'expérimentation, mais aussi de développement, de transfert, de formation ou réglementaires ; tous sont susceptibles de produire des résultats tangibles d'ici 2025.

Ces 30 projets ont été organisés en 9 axes, eux mêmes regroupés en 3 priorités complémentaires et liées. Il s'agit en premier lieu de stimuler les approches systèmes pour l'agroécologie et la bioéconomie, et de faire de l'agriculture un contributeur à la lutte contre le changement climatique. La deuxième priorité est de développer pleinement les nouvelles technologies de l'agriculture. La troisième, et ce n'est pas la moindre, est d'impliquer et fédérer tous les acteurs concernés par la recherche, l'expérimentation et le développement, y compris de la société civile, en appui à la compétitivité et à la durabilité de l'agriculture. Pour nous, ces trois priorités font véritablement système.



© Inra - Christophe Maître

3 questions à François HOUILLIER

P.-D.G. de l'Institut national de la recherche agronomique

Comment imaginez-vous le rôle des Chambres d'agriculture dans les processus d'innovation ?

Parmi ces 30 projets, quatre sont regroupés dans un axe intitulé « Favoriser l'innovation ouverte » et concernent à mon sens les Chambres d'agriculture. Il s'agit en premier lieu d'intégrer les expériences des agriculteurs dans ce qu'on peut appeler des « circuits courts de l'innovation » : l'objectif est de créer un dispositif de repérage, de caractérisation et de capitalisation des innovations de terrain en vue d'amplifier leur diffusion et leur adoption. Les Chambres d'agriculture ont une expérience dans ce domaine : l'enjeu est d'en tirer parti pour changer d'échelles.

Le deuxième projet vise à mobiliser la recherche et le développement agricoles autour de plans d'action dédiés à des défis sociétaux particuliers, dans le cadre d'un dialogue avec les acteurs publics et privés dans les régions. L'ambition du troisième projet est de développer les sy-



© Maïtis de Mareuil

PARMI LE RÔLE DÉVOLU AUX CHAMBRES D'AGRICULTURE, INTÉGRER LES EXPÉRIENCES DES AGRICULTEURS DANS CE QU'ON PEUT APPELER DES « CIRCUITS COURTS DE L'INNOVATION ». COMME PAR EXEMPLE LORS DE LEUR OPÉRATION INNOV'ACTION.

nergies entre les dispositifs expérimentaux, les réseaux d'observation dans les fermes et les modèles, grâce notamment au numérique : l'optimisation de ces dispositifs et leur réorientation vers l'expérimentation système nécessitera une forte implication des Chambres d'agriculture.

Enfin, le quatrième projet vise la création de « Living labs territoriaux », c'est-à-dire de laboratoires ouverts et vivants qui rassemblent dans un territoire particulier tous les acteurs concernés par l'innovation pour tester des systèmes de production innovants qui assemblent différents savoir faire et technologies. On peut imaginer que cela prenne la forme

d'un appel à projets et que des propositions de ce type émergent dans des bassins de production viticole, dans des régions d'élevage plus ou moins extensif, dans des territoires de grandes cultures, dans des grands massifs forestiers, etc. Les Chambres d'agriculture sont évidemment concernées mais ce ne sont certainement pas les seules : des GIEE, des coopératives, des collectivités sont aussi susceptibles de prendre l'initiative de fédérer chercheurs, ingénieurs, techniciens, agriculteurs, citoyens,... pour proposer de tels laboratoires territoriaux vivants.

De façon générale, on peut s'attendre à des transformations des métiers du

conseil agricole : la diffusion du numérique, des modèles et des outils d'aide à la décision, l'élargissement des dispositifs de terrain à l'échelle du système et du territoire, toutes ces évolutions vont amener de nouvelles formes d'interaction entre agriculteurs et conseillers et vont susciter des nouveaux besoins de formation et d'accompagnement.

Comment la recherche pourra-t-elle mieux prendre en compte les expériences et besoins des agriculteurs ?



Il y a un véritable enjeu à renforcer et structurer les interactions entre les chercheurs et les éleveurs ou les agriculteurs. C'est aussi important pour repérer des pratiques innovantes issues du terrain (et évaluer dans quelle mesure elles sont généralisables ou, au contraire, spécifiques de situations particulières et non extrapolables) que pour assurer le transfert de technologies issues de la recherche ou encore pour expérimenter en situation réelle la transition vers de nouveaux systèmes de production.

Pour autant, les interactions entre les chercheurs et les agriculteurs ne sont pas nécessairement immédiates ni directes. Quand on analyse les impacts de la recherche publique agronomique au travers de succès avérés, on se rend compte que la trajectoire entre le début des recherches et le déploiement des innovations s'étale sur une vingtaine d'années, que cette trajectoire met systématiquement en jeu un véritable tissu de partenaires (selon les cas : des centres et Instituts techniques, des Chambres d'agriculture, des entreprises, des collectivités, des associations, ...). On observe aussi que ces trajectoires sont d'autant plus courtes que les partenariats sont anciens et ont été préalablement organisés. Contrairement à une idée parfois véhiculée, on constate aussi que les recherches qui ont le plus fort impact sont souvent, au départ, plutôt fondamentales et qu'elles sont très ouvertes à l'international. ●